



Octobre 2020 - Lettre des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine

--



Actualité de l'État

COVID19 : informations sur les mesures nationales



Après le rétablissement de l'état d'urgence sanitaire le 17 octobre dernier, le Président de la République a annoncé, le 28 octobre, le rétablissement du confinement à partir du vendredi 30 octobre à minima jusqu'au 1er décembre sur l'ensemble du territoire national. Ces mesures ont pour objectif de réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements afin de lutter contre la propagation du virus. Pour plus d'informations sur le détail des mesures au niveau local, rendez-vous sur le site internet de votre préfecture de département.

[En savoir plus](#)

Mise en œuvre du plan France Relance



La préfète de région va installer un comité régional de pilotage et de suivi du plan France Relance, qu'elle présidera avec la directrice régionale des finances publiques et le président du conseil régional. Il prendra en compte des représentants des collectivités locales, des partenaires sociaux, des milieux professionnels... Il sera notamment chargé du suivi des mesures mises en œuvre au niveau local via des appels d'offres régionaux ou dans le cadre d'une gestion déconcentrée confiée aux préfets. Le plan France Relance est doté de 100 milliards d'euros et comporte des mesures concrètes à destination de tous les français.

[Lire le dossier de presse](#)

--



Economie

Les chiffres de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine



L'État - Direccte - et la direction régionale de Pôle emploi ont publié les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au troisième trimestre 2020 en Nouvelle-Aquitaine. Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit sur le trimestre à 306 050. Ce nombre baisse de 13,3 % sur le trimestre (soit - 46 910 personnes) et progresse de 8,9 % sur un an. Toutes catégories confondues (A,B,C), le nombre de demandeurs d'emploi baisse de 1,1 % sur le trimestre et progresse de 4,4 % sur un an.

[Retrouvez les chiffres par département](#)

Dispositifs de soutien de l'État en faveur des entreprises



Face à la crise sanitaire qui perdure et à l'urgence économique et sociale, l'État continue de mettre en place des dispositifs massifs de soutien aux entreprises en difficulté et en particulier dans les secteurs les plus touchés (restauration, culture, événementiel...). En Nouvelle-Aquitaine, plus d'1,4 milliard d'euros ont été versés pour le chômage partiel et l'État va garantir plus de 8 milliards d'euros de prêts aux entreprises. En parallèle, le Gouvernement vient de mettre en place des mesures exceptionnelles de report des échéances fiscales et sociales pour accompagner les entreprises concernées par une interruption ou une restriction de leur activité dans les zones de couvre-feu.

[Tous les chiffres](#)

10 lauréats en Nouvelle-Aquitaine pour le fonds de modernisation des filières automobile et aéronautique



Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a annoncé, le 22 octobre dernier, les 110 projets lauréats des fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile et aéronautique. En Nouvelle-Aquitaine, 10 projets (6 dans l'aéronautique et 4 dans l'automobile), représentant un investissement productif de plus de 17 millions d'euros, bénéficieront d'un soutien de près de 8 millions d'euros de l'État. Les entreprises qui le souhaitent peuvent encore bénéficier de ces fonds en répondant à un appel à projet jusqu'au 17 novembre prochain.

[Plus d'informations](#)

--

Aménagement du territoire



Nouvelles labellisations des France services en Nouvelle-Aquitaine



Le réseau des France Services continue de se déployer en Nouvelle-Aquitaine qui compte désormais 105 espaces. Chaque France Services rassemble au moins 9 partenaires (La Poste, Pôle emploi, CAF...). Ce guichet unique vise à faciliter l'accès des citoyens aux services publics, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Chaque structure labellisée bénéficie d'une aide de l'État de 30 000 euros par an.

[Plus d'informations sur les France Services](#)

--



Cohésion sociale

Femmes et précarité : 41 projets sélectionnés dans la région



L'État a lancé, en juillet dernier, un appel à projets visant à faire émerger des projets de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes en situation de précarité. Au total, 41 projets ont été sélectionnés en Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 183 400 euros. Ils proposent des solutions nouvelles pour prendre en compte et corriger les inégalités entre les femmes et les hommes en situation de précarité en matière d'insertion sociale et en matière de santé.

[Voir la liste des projets sélectionnés](#)

--

Environnement



Signature d'une convention partenariale sur l'eau



La préfète de région, le président du conseil régional et les deux directeurs généraux des agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne ont signé une convention de partenariat dans le domaine de l'eau pour la période 2020-2021. Elle assurera une plus grande lisibilité de l'action publique en matière de préservation de la ressource en eau et encouragera l'innovation, la recherche et développement, l'ingénierie environnementale ainsi que les changements de pratiques de comportements pour réduire et maîtriser les prélèvements, limiter la dépendance du monde économique et améliorer la résilience des territoires.

[Lire la convention](#)

--



Agriculture

Recensement agricole : plus de 75 000 agriculteurs concernés en

Nouvelle-Aquitaine



L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a débuté ce mois-ci et concerne plus de 75 000 agriculteurs dans la région. Cette opération, menée tous les 10 ans, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et ses exploitants pour mieux décider des politiques agricoles adaptées à la réalité du terrain. Une nouveauté cette année : les exploitants pourront, lorsqu'ils recevront le lien, directement répondre au questionnaire via internet de manière totalement sécurisée.

[Plus d'informations](#)

--

Culture - jeunesse - sport



L'État s'engage en faveur de la sauvegarde et de l'entretien des cathédrales



Les services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et les dix diocèses de la région se sont réunis début octobre pour échanger sur les enjeux de sauvegarde et d'entretien des cathédrales, et sur le volet néo-aquitain du plan cathédrales inscrit au plan de relance. Dans une logique de mise en œuvre rapide des crédits de ce plan, l'État – DRAC Nouvelle-Aquitaine – a déjà identifié des travaux sur les cathédrales de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle et Limoges pour un montant de 9 millions d'euros sur les deux prochaines années.

[Lire le communiqué de presse](#)

En bref

→ Publication d'une étude par l'État - DRDFE - sur les enfants de parents victimes de violences conjugales en Nouvelle-Aquitaine qui souligne la multiplicité, la diversité et la gravité des conséquences des violences conjugales sur les enfants. [Lire l'étude](#) .

--

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



